

Autorisation de sortie

Obligatoire

- ✓ Faire imprimer ce formulaire d'autorisation de sortie et le faire signer par vos parents.
- ✓ Remettre le formulaire signé au service d'orientation scolaire de votre école. Cette étape confirme votre participation à l'activité Cégépien d'un jour.

Madame, Monsieur,

Votre enfant s'est inscrit à l'activité Cégépien d'un jour du Cégep de Jonquière. Cette activité est l'occasion pour les élèves de 5^e secondaire de découvrir davantage un programme d'études les intéressant. Selon le programme choisi, ils pourront assister à un cours, visiter les aménagements et les installations du département ou rencontrer un enseignant ou un étudiant du programme d'études. Comme votre enfant doit s'absenter une journée de l'école qu'il fréquente, vous devez signer une autorisation de sortie afin qu'il puisse participer à cette activité.

Conformément aux mesures sanitaires, l'élève désirant participer à l'activité Cégépien d'un jour devra porter le masque de procédure en classe et dans ses déplacements à l'intérieur du cégep. Il ne doit présenter aucun symptôme relié à la Covid-19.

Merci.

Soyez assurés que les élèves seront accueillis dans un environnement respectant les normes sanitaires en vigueur.



Par la présente, j'autorise mon enfant _____ (prénom et nom),
fréquentant l'école secondaire _____ (nom de l'école) à
s'absenter lors de l'activité avec le Cégep de Jonquière prévue le _____.

Signature du parent ou tuteur

Date

Tél. résidence

Signature de la direction ou du conseiller d'orientation